N° 1873. —5e Année

CINQ CENTIMES

Jeudi 23 Novembre 1893

LA FRONTIERE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 70 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal et à Paris, 17 A, passage Mayas, place de la Bourse, 19.

TÉLÉPHONE

LA DECLARATION MINISTERIELLE

PETITE BOURSE

Paris, 21 novembre.

3 0/0. Français 99 02. — 5 0/0 Italien 81 27. — Turc 22 42. — Extérieur d'Espagne 61 1/8. — Hongrois 94 9/32. — Egypte unifiée 499. — Banque Ottomane 558 75. — Rio-Tinto 360. — Tharsis ... — Panama ... — Portugais 19 9/16. — Russe ...

Premier engagement

Le compte-rendu de la séance d'hier, à la Chambre, mentionne que la déclaration ministérielle lue par M. le Président du Conseil a été accueillie par des « mouvements divers. »

L'opinion du pays pourrait bien se traduire, si nous ne nous trompons, d'une façon analogue. Les impressions que produiront, ce long, trop long discours, seront diverses, et si le langage de M. Ch. Dupuy rencontre des approbations et des sympathies, il ne provoquera ni l'enthousiasme ni les acclamations des foules.

— En contrairie de ses prédécesseurs, qui se contentaient de résumer leurs déclarations en quelques phrases retentissantes, en quelques formules vagues et susceptibles de donner satisfaction aux divers éléments de leurs majorités, le Gouvernement a tenu à présenter ce que le Président du Conseil a appelé le plan de travail de la nouvelle législature.

Il a énuméré toutes les réformes préparées, tous les projets de loi qui devront être soumis aux délibérations du Parlement, depuis les projets sur l'assistance et hygiène, jusqu'aux propositions concernant le service postal, l'installation électrique industrielle, les garanties à donner aux clients des compagnies d'assurances, etc.

La déclaration ministérielle s'est trouvée ainsi surchargée d'un certain nombre de questions de détail qui auraient pu être négligées dans un document de ce caractère, et dont la suppression aurait donné à ce programme un peu confus, une allure plus décidée et une ordonnance qui lui manque.

Nous ne demandons certes pas mieux que la nouvelle Chambre discute et note les nombreux projets indiqués par M. le Président du Conseil, et nous serons les premiers à applaudir aux manifestations de son zèle et de son activité.

Mais parmi les diverses réformes annoncées, il en est quelques-unes dont le pays attend avec impatience la réalisation, sur lesquelles son attention s'est plus spécialement concentrée depuis plusieurs années, et que la déclaration gouvernementale n'a pas suffisamment mis en relief, selon nous, pour en faire ressortir l'importance et la nécessité.

Ainsi, en est-il notamment du projet de caisse de retraite pour la vieillesse, de la réforme de l'impôt et de l'organisation du crédit agricole.

Si au cours de la législature qui commence, la Chambre parvenait — en outre bien entendu des multiples autres projets de loi dont la discussion constitue un besogne courante — à réaliser ces trois réformes capitales, et à donner satisfaction sur ces trois points aux aspirations de la démocratie des villes et des campagnes, elle pourrait se rendre cette justice de n'avoir pas perdu son temps et d'avoir bien mérité du pays.

Au début des législatures, les assemblées ont une certaine tendance à disséminer leurs efforts et à embrasser une œuvre trop considérable. C'est là l'écueil que doit éviter la Chambre nouvelle.

Qu'elle choisisse, dans le programme soumis, élaboré par M. Dupuy, les propositions les plus essentielles, celles qui touchent le plus au cœur de nos démocratiques populations, et qu'elles en abordent immédiatement l'étude et l'examen, avec résolution persévérante, et avec la volonté formelle de triompher des difficultés d'abord.

Ce ne sera pas trop de quatre années pour accomplir cette tâche importante et véritablement démocratique.

M. Dupuy aura eu le président du Conseil qui, malgré ses 3 ou 4 éminents travaux des représentants du pays ? Il serait téméraire de prédire dès maintenant l'avenir réservé au ministère actuel.

Par ses déclarations trop absolues concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat et surtout la révision de la Constitution, par son vague appel à l'apaisement et à l'« unité morale », par son silence relativement à l'amnistie, enfin, M. Charles Dupuy a accentué le caractère « modéré » de sa déclaration et visiblement cherché, parmi les députés qui lui étaient le plus favorables, à réunir aux éléments de sa majorité.

Les deux scrutins auxquels il a été procédé, au cours de cette première séance, encore qu'ils aient porté sur des questions secondaires, et en l'absence de toute intervention gouvernementale, ont cependant confirmé nos précédentes appréciations sur l'instabilité de la prétendue majorité de modérés que comprendrait la nouvelle Chambre.

Nous sommes convaincus que le cabinet sortira vainqueur de l'assaut qu'essaient de lui donner MM. Jaurès et Millerand, et dont le tournoi oratoire d'hier entre M. Jaurès et le Président du Conseil n'a été que la première escarmouche.

Mais nous croyons fermement que s'il veut s'assurer une existence non précaire et gouverner avec une majorité solide et durable, le gouvernement fera bien de donner un coup de barre à gauche.

Georges ROBERT.

Républicains du Gouvernement

L'*Estafette*, qui suit une ligne politique conforme à celle préconisée par M. Raynal, publie les réflexions suivantes en réponse aux commentaires que le *Journal des Débats* avait consacrés à la réunion des « républicains du gouvernement ».

Le ferme et judicieux langage tenu par notre confrère paris'en vient très heureusement corroborer l'article de M. Emmanuel Arène que nous reproduit hier :

Au *Journal des Débats*, on se figure que M. Raynal a tout simplement préparé les revanches de M. Léon Say. En vain, M. Raynal a-t-il évoqué les grands noms de Gambetta et de Jules Ferry, les deux adversaires irréductibles de cette politique ; en vain, M. Raynal a-t-il proclamé l'impérieuse nécessité d'une politique de réformes financières, économiques et sociales. On s'obstine à prêter à cette politique de détours, politique d'éternelle duperie. Des réformes ? Eh mais oui ! Mais des réformes qui n'effrayent pas les vaillants et dont ne s'exaspère pas la droite. Messieurs, la majorité du gouvernement doit tourner à droite !

Ah ! non, par exemple, non, mille fois non. Que les beaux esprits du centre gauche s'y résignent. On les avait convoqués à la réunion des républicains du gouvernement pour leur donner l'occasion d'accepter le programme du parti progressiste, non pour leur demander le leur, que l'on dont-il trouve, et l'on ne veut plus connaître. Encore est-il ce soir, et depuis longtemps, que le parti qui avait pour chefs Gambetta et Jules Ferre n'accepterait en aucun état de cause la direction du centre gauche et des radicaux qui le poussent à droite. Ce parti des républicains de la première heure a fondé la République ; il l'a organisée. Il a toujours été le parti du progrès. Il reste le parti du progrès. Il faut donc se livrer aux ennemis du progrès, aux politiques qui ont combattu toutes les réformes depuis vingt ans ? Allons ! il se livre même aux ennemis les plus acharnés de la République, aux ralliés ?

On se moque, en vérité, parce que le parti progressiste de gouvernement ne fermer à qui que ce soit les portes de la République, on croit qu'il va se laisser envahir. C'est une erreur. Nous entendons bien que le centre gauche vienne à nous. Le vieux parti opportuniste n'en pas à lui, et c'est à gauche qu'il cherchera ses alliés pour la politique de progrès dont M. Raynal a tracé les grandes lignes. Quant aux ralliés, M. Dupuy peut-il prêter ? Ce n'est pas chose qu'à être de la suite du centre gauche, se pensent, modestes et ignorant Cassandre, notre honorable ami, M. Burdeau, se dit pas se tromper au instant là-dessus ?

Certes, non, on n'en pas à droite, et M. Raynal nous que pressée.

A droite ! Mais le parti républicain progressiste doit défendre la démocratie contre la démagogie. Il pourrait-il, par des réformes pratiques que la contre gauche a toujours repoussées, il ne saurait-il dans les mêmes conditions, par des revendications absolues et chimériques ? Le pourrait-il, s'il trouvait à sa remorque le parti des anarchistes, des sociétés, des passions sérieuses, des insolences de jales.

Et qui donc avait donné ce cri à gauche et aux ralliés ? Qui donc a cette belle trahison ? Se sont-ils trompés ? Et quel droit avait-on ainsi de chiffrer et faire la voix ? Le parti républicain de gouvernement n'est pas du tout modéré, mais un parti progressiste. Qu'y a-t-il de commun entre ce parti et le centre gauche, et les ralliés ? Rien. Ni dans le passé, ni dans l'avenir. — A. P.

Les Mineurs Anglais

Le *Siècle* tient le directeur politique, M. Yves Guyot, qui, après, nous l'ont, un des défenseurs les plus intransigeants du principe de non intervention en matière de grèves, ne peut cependant s'empêcher d'applaudir à l'heureuse solution de la grève des mineurs anglais.

Nous sommes aussi appréciation, très caractéristique dans un journal qui a toujours prétendu le laisser-faire le plus absolu !

Tous les journaux anglais, et nous ajouterons toute la presse européenne, se sont, sans distinction, tous prononcés de l'intervention amicale et strictement officieuse du cabinet Gladstone. Et ils ont différé qu'en, dans des conditions moins, diviseur les patrons et les ouvriers des mines. Si ce pays est absolument la possession de l'état, de quelque nature que ce soient, et ce qui est bien même, il le devrait pas abolir à la paix réelle et complète, — qui, de plus en plus, devient un mythe, dans le monde européen — on devrait assemblée avec le plus une suspension d'hostilités qui est un moyen de repit aux souffrances de la guerre et de la ruine.

M. Gladstone a très habilement saisi l'heure psychologique où l'intervention gouvernementale avait produit des résultats que les bons offices venus d'ailleurs avaient échoué parce qu'ils s'étaient produits trop tôt, et l'on avait vu, en Angleterre, du haut chef, les plus puissants dans la grève des docks se faire obéir d'adversaires encore trop obstinés par l'ardeur de la lutte. Si bien que le président qui fit cette intervention et se rendant limite que M. Gladstone l'en voulait, mais en conclure pas moins un pacte de guerre à la vie de l'Etat-Providence, une intrusion à la loi de l'offre et de la demande, et que, si les gens de Londres, jusqu'à la dernières années, instinctivement et individuellement, qu'on pouvait croire, jusque ces dernières années, instinctivement et irréductible, qui n'avait fui que dans l'initiative privée et qui avait grand raison, car c'est par l'effort personnel que les facultés humaines se développent et par l'effort de l'individu que les peuples s'élèvent. L'introduction en Angleterre des doctrines du socialisme d'Etat est en train d'amener un point une déviation de l'esprit public dont les conséquences sans doute tarderont à se faire sentir, mais dont les Anglais clairvoyants ne se méprisent certes pas.

On peut différer d'appréciation relativement à l'intervention de l'Etat dans les conflits entre le capital et le travail. Le fait certain est que cette intervention devient de plus en plus fréquente, et que la liberté en Angleterre elle-même vient de la voir s'exercer de la façon la plus heureuse.

Aussi ne pouvons nous que regretter l'abstention systématique dans laquelle s'est confinée le gouvernement français en présence de la dernière grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Il est vrai que le caractère socialiste et révolutionnaire que les mineurs s'étaient appliqués à donner à ce mouvement ouvrier ne paraissait le bonne volonté de nos ministres; mais les politiciens exotiques ayant réintégré Paris, il y aurait lieu en nous semble — il n'est pas trop tard — de faire intervenir les bons offices du gouvernement pour amener la solution d'un conflit qui n'est point définitivement terminé, quoi qu'on en puisse penser, par la défaite momentanée des ouvriers.

LES ATTENTATS ANARCHISTES et les députés socialistes

Les socialistes viennent de faire, à Tours une conférence au laquelle assistaient MM. Jules Guesde, et Chauvière.

Voici en quels termes M. Chauvière s'est exprimé à propos des derniers attentats à la dynamite de Barcelone et de Marseille :

JE VOUS EXPLAME PAS CES HOMMES qui se disent de l'école de « tous les moyens », puisqu'ils s'exposent eux-mêmes à la mort ; mais je trouve qu'ils ont tort de choisir des victimes au hasard, parmi des gens irresponsables de notre mauvais état social, et, de plus, que ces petits attentats peuvent faire beaucoup de tort à la cause révolutionnaire.

On n'a pas oublié que M. Chauvière fut l'un des orateurs révolutionnaires appelés dans le Pas-de-Calais pendant la grève des mineurs.

LA POLITIQUE RÉPUBLICAINE

Discours de M. Léon Bourgeois

M. Bourgeois a prononcé avant-hier, au Cercle démocratique de Châlons, un important discours dont voici la conclusion qui résume le plan d'action et le programme exposé par l'orateur :

La majorité doit être exclusivement républicaine.

Le garde de la République ne peut être confié qu'aux qui l'ont préparée, fondée et organisée.

Elle doit être essentiellement démocratique par le but de la République, c'est l'organisation démocratique de la société.

Elle doit être absolument opposée à toutes violence, à toute violation des lois : l'ordre et la paix sont les premiers besoins de toute société ; le respect de la loi est la première vertu républicaine.

Elle doit être résolument opposée à tout abaissement de la dignité humaine, à tout asservissement de la personne humaine : c'est pour la liberté de l'homme qu'a été faite la Révolution française.

Quelque soit la servitude dont on nous menace, nous la repousserons, qu'elle vienne de l'Eglise, qui voudrait faire du monde un vaste couvent, ou qu'elle vienne de l'Etat, qui voudrait transformer tyrannique ment l'activité et le travail humains.

Elle doit enfin gouverner non pour quelques-uns mais pour tous.

Tous les systèmes de gouvernement que l'histoire nous offre en exemple peuvent se ramener à quelques systèmes déterminés.

On a gouverné pour un homme contre tout un peuple, on a gouverné pour une classe contre toutes les autres classes ; pour une croyance contre les autres croyances ; pour le groupe d'intérêts contre l'intérêt général. Monarchie, aristocratie, république du marchands, de quelque nom qu'on les appelle, tout ces gouvernements ne sont pas les nôtres.

Ce que nous voulons établir équitablement dans nos institutions et dans nos lois, c'est le gouvernement de tous par tous et pour tous. C'est bien là ce qu'on veut sera qui est fondé la République, ceux qui l'ont portée dans leur cœur et leur sang héroïques, ceux qui l'ont, à deux reprises avant nous, établie dans ce cœur, ceux de la Convention du désastre national, vont venus lui demander de sauver l'honneur et de rétablir la force et la grandeur de la France.

Ce n'est pas qu'ils sont restés fidèles à ces quelques grandes et simples idées que les républicains qui fait, n'avaient pas cru qu'il fondé la République, ceux qui l'ont portée dans leur cœur et leur sang héroïques, ceux qui l'ont, à deux reprises avant nous, établie dans ce cœur, ceux de la Convention du désastre national, vont venus lui demander de sauver l'honneur et de rétablir la force et la grandeur de la France.

Quelques-uns ont cédé à une chimère depuis quelques ans, et ils ont cédé à une illusion.

Ce n'est pas qu'ils sont restés fidèles à ces quelques grandes et simples idées que les républicains qui fait, n'avaient pas cru qu'il fondé la République, ceux qui l'ont portée dans leur cœur et leur sang héroïques, ceux qui l'ont, à deux reprises avant nous, établie dans ce cœur, ceux de la Convention du désastre national, vont venus lui demander de sauver l'honneur et de rétablir la force et la grandeur de la France.

M. Bourgeois déclare en terminant qu'il ne tiendra cette politique et elle l'emporte.

La démocratie, dans quelque pays, le monde, a non dans ceux de l'opposition.

LE Travail des enfants et des femmes

Nous lisons dans le *Temps* l'article suivant qu'il est envoyé par son correspondant de Lille :

Le Nord est en ce moment dans la situation inextricable dans laquelle se trouvent un certain nombre d'industries pour avoir à l'application de la loi de 24 novembre 1892 qui a été votée par l'unanimité de la Chambre et qui fait, à l'exception de quelques-uns, de la journée de travail de 12 heures, tout et rendrement les heures de travail.

D'une enquête qu'un de nos confrères a faite auprès des principaux industriels de la place, il résulte que seule l'industrie des velours, suffisamment protégée contre les produits de l'Angleterre, pourra résister pendant quelque temps aux charges que lui crée la nouvelle loi. Encore faudrait-il que les usines des autres pays aient satisfaites aux mêmes exigences et ne travaillent plus douze heures, comme à Gerbevillers. Mais, il est à noter que le marché du velours d'Ouvrages rigle celui de la place d'Amiens. La réduction des heures de travail amènera, dans le principale maison de velours d'Amiens, une perte sèche de 30,000 francs pour l'année.

A l'heure actuelle, les métiers ont atteint leur maximum de vitesse. Ils battent 120 à 130 coups par minute. En augmentant la vitesse des métiers, on perd en réparations ce qu'elle peut donner en plus. Cela tient à la nature du métier à velours. Les métiers à collect de même largeur et ont des organes plus simples peuvent battre 200 à 210 coups à la minute.

Aujourd'hui, la production dans les bonnes maisons, bien outillées, dépasse 75 0/0 de la production théorique, ce qui est énorme, étant donné qu'un ouvrier conduisant trois métiers éprouve plus de 600 arrêts par jour. Aussi, les bons ouvriers, ceux qui ont atteignent un chiffre maximum de production, n'arriveront jamais à exécuter en onze heures, le travail qu'ils faisaient auparavant en douze.

Lors de la mise en application de la loi, la vitesse des métiers avait été portée, on espérait ainsi parvenir au même chiffre de production. Vaine espérance. Si la production était supérieure, les frais généraux augmentaient. Il fallut donc se soumettre.

Les grandes maisons se maintiendront quand même, grâce aux droits protecteurs ; et seront-elles de même des petites ? Nous en doutons fort. Nous craignons même des catastrophes.

Si encore les ouvriers se montraient satisfaits. Il n'en est pas ainsi. Dans un manifeste, la chambre syndicale des tisseurs se déclare décidée à demander la réduction de la journée de travail à dix heures avec maintien du salaire actuel. Or, le journée de onze heures a augmenté de 1 centime le prix du kilo de velours de 7 à 8 centimes. La journée de dix heures l'augmenterait de 15 centimes.

La situation est chaotique, et inquiétante pour les usines qui fabriquent la laine, la bonneterie, pour les filatures. Il faut qu'il y soit apporté un prompt remède, et l'on veut éviter le grandes catastrophes.

Telles sont les impressions que notre confrère a recueillies dans le monde industriel d'Amiens.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Paris, 21 novembre. — Les ministres se sont réun à ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Les grâces

Le garde des sceaux a fait signer un décret comportant 18 grâces ou remises de peines, faveur des personnes condamnées à la suite des troubles du quartier Latin.

De son côté, le ministre de la guerre a soumis à la signature de M. Carnot un décret comportant 400 grâces militaires.

CHAMBRE

Séance du 21 novembre

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Casimir-Périer préside.

La Chambre est presque au complet.

M. Dupuy, président du conseil, MM. Peytral, l'amiral Rieunier, le général Loizillon, M. Poincaré, Viger, Delcassé, sont au banc des ministres.

Le président prononce l'allocution suivante :

Discours de M. Casimir Périer

M. Casimir-Périer se lève pour prendre la parole. (Silence solennel.)

Messieurs et chers collègues,

Si vous me jugez capable de mesurer à l'honneur que vous me faites la reconnaissance que vous m'avez fait, vous me pardonnerez de ne pas trouver de paroles pour exprimer les sentiments dont je suis pénétré. Mais ce que je puis vous promettre c'est d'être tout à mes fonctions. J'ai le devoir et la volonté d'assurer la liberté et la manifestation légale de toutes les opinions. (Très bien ! au centre.)

L'autorité dont je suis investi est faite de votre confiance. Cette confiance, je m'efforcerai de la conquérir tout entière. Je pourrai, je vous l'affirme, sans effort aucun, concilier mon devoir avec mon respect pour la souveraineté de la pensée.

Cette législature commence presque au lendemain des événements qui ont ému profondément tous les Français de généreuses et bienfaisantes émotions. Nous avons reçu d'inoubliables témoignages d'estime et de sympathie.

Les troubles, qui portaient entre ceux les représentants de la Nation et de la République, ont pu de l'union des Français, et nous gardons de ceux qui nous ont fêté à Cronstadt, de ceux qui ont été nos hôtes à Toulon, de ceux qui ont été nos hôtes à Toulon, de ceux qui ont été nos hôtes à Toulon